

# Un SIECLE de MATERIEL aux POMPIERS de NICE

## 1809-1910

### D'abord, un peu d'histoire !

Un siècle... Et quel siècle pour Nice ! Officiellement réunie à la France le 31 janvier 1793, notre ville savoure en 1809, une période de paix qui succède aux troubles révolutionnaires. Durant ces 100 années, Nice va vivre une métamorphose profonde qui la conduira à devenir en 1910, la « Capitale d'hiver » où viendront séjourner les têtes couronnées européennes et se produire les plus grands artistes.

Le chantier de la grande corniche sera lancé en 1812, le premier tronçon de la promenade des Anglais verra le jour en 1822, la place Masséna en 1835, le chemin de fer atteindra notre cité en 1864, le percement de la basse corniche débuté en 1862 sera terminé en 1884, puis naîtra le « train des pignes » en 1892 alors que fleurissent les hôtels de luxe.

Un essor culturel sans précédent mettra l'accent sur l'identité locale aux travers des lignes de RANCHER, ANDRIOLI, GUI SOL, DABRAY, des tableaux de FRICERO ou TRACHEL qui offrent de Nice une image sereine et séduisante, et RISSO, BARLA , VERANY feront naître une école niçoise des sciences naturelles.

La population de 25 000 habitants en 1815 atteindra 142 000 âmes en 1911 avec une extension de notre cité vers l'ouest grâce notamment aux travaux d'urbanisme des intendants CROTTI et DES AMBROIS

### Le Feu de la manufacture des tabacs

Courrier fort riche que ce rapport adressé par le Préfet DU BOUCHAGE au Ministre de l'Intérieur et qui relate les circonstances du sinistre qui endommagea gravement la manufacture située, à l'époque, à l'orée de l'actuelle vieille ville.

En cette après-midi du 28 mars 1809, « *le feu s'est mis (...) par l'effet du grand frottement des pièces de bois par suite du mouvement trop accéléré que la force de l'eau donne aux rouages* » l'incendie malgré les premiers secours s'étendit rapidement aux magasins et toitures sous l'effet d'un vent fort et « *la cloche de la grande tour de la ville donna le signal d'alarme afin d'inviter tous les ouvriers, portefaix et citoyens à se rendre au lieu de l'incendie* ». Le rapport précise que la « part du feu » fut réalisée pour tenter d'éviter la propagation en abattant la charpente et toiture de la maison voisine, et pourtant... « *le feu a duré avec force jusqu'au matin malgré toute l'eau, la terre et les décombres avec lesquels on a cherché à l'étouffer* ». Les dégâts furent qualifiés de considérables malgré une bonne volonté évidente soulignée par le Préfet qui s'inquiéta grandement ... « *Mais, Monseigneur, c'est la providence et l'activité des*

*hommes qui ont tout fait, car tous les secours d'art nous ont manqué ! Une seule pompe que possède la commune de Nice n'a pu être que d'un très petit effet attendu l'état de délabrement où elle est (...) Ce funeste évènement m'impose le devoir de prier Votre Excellence de bien vouloir porter Sa Majesté à allouer au budget de 1809 la somme de six mille francs pour se pourvoir sans délai de deux pompes solides, de 100 seaux de cuir, de deux pompiers pour leur service ainsi que pour les frais accessoires de traitement, entretien pendant l'exercice 1809 ».*

La somme sera allouée dans la forme demandée à l'exception du salaire des deux pompiers... Puis viendra le ***règlement pour les incendies à Nice du 30 avril 1810*** que je vous avais livré dans mon article de novembre 2004.

## **La restauration Sarde**

Le retour du gouvernement Sarde à Nice, n'apporte pas de grands changements dans l'organisation. Il faut attendre le règne de CARLO FELICE avec le ***permis royal par lequel sa Majesté consent à la constitution des vigiles du feu*** du 27 avril 1824 dont le préambule est sans équivoque « *l'emploi des pompes pour l'extinction des feux est d'autant plus efficace que le service, auquel sont appelés à intervenir ceux qui en ont en charge la manœuvre, est prêt et bien organisé* ». Ce texte place les corps sous le contrôle exclusif du secrétariat à la Guerre et à la Marine.

Un sinistre important touchera Nice en 1834 : Le 15 août, en pleine messe, un cierge embrasera les tentures de l'église Saint Jacques (actuelle église du Gesù) provoquant un mouvement de panique et occasionnant, semble-t-il, deux morts. Le rapport de Police envoyé par l'Intendant Général à la Capitale Turinoise souligne le comportement désastreux de la Troupe qui empêcha les gens d'entrer et de ... sortir mais ne mentionne pas une quelconque participation de Vigiles du feu. L'incendie sera finalement éteint par les fidèles massés dans l'église, et, un nouveau règlement d'organisation contre l'incendie à Nice verra le jour en juin 1841.

## **1860 : NICE A NOUVEAU FRANCAISE**

15 novembre 1861, le Maire François MALAUSSENA et son conseil approuvent la dépense de 3952 francs « *Le matériel à acquérir consiste en pompes à incendie, accessoires de ces pompes et instruments de sauvetage* ». Deux pompes à bras avec leurs chariots, 200 seaux de toile, deux échelles à crochets arrivent à Nice en avril 1862 pour compléter « l'armement » de cette Compagnie de 100 hommes dirigée par le Capitaine Ferdinand POLLAN, ancien militaire, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nouvelle commande importante de matériel le 27 janvier 1865 : Le traité passé par la Ville avec Mr BUNOT négociant à Lyon comporte de multiples pièces « *un chariot d'avant train pour pompe, un chariot d'incendie, un appareil pour feu de cave, cent plaques de pompier, un porte voix en corne, une échelle droite de 7 mètres, une petite pompe pour appartement, six lanternes, cinquante mètres de corde à nœuds, et bon nombre de lances, raccords et tuyaux* » Il est vrai que la Compagnie se structure avec ses trois Officiers, quinze Sous-Officiers et à partir du 22 septembre 1863 la nomination du Docteur Honoré CHAUVET « *Chirurgien de la Compagnie* ». Ce malheureux médecin décèdera deux ans plus tard et sera remplacé par le Docteur Pierre FIGUIERA le 21 février 1866.

1870... Année de tristesse dans la mémoire collective française...Avec la capitulation de Sedan le 2 septembre et la colossale dette de guerre qui sera imposée à notre pays.

A Nice après le décès du Capitaine POLLAN le Capitaine Joseph DURANDY prend pour quelques temps la Direction de la Compagnie.

Le 26 octobre 1870 est créé **le poste permanent de pompiers** « *pour répondre à un besoin signalé depuis longtemps par les chefs de la compagnie de pompiers, l'administration municipale a créé, au dépôt des pompes, un poste permanent de pompiers, dans lequel le public trouvera des hommes toujours prêts à porter immédiatement secours, en cas d'incendie (...) il est équitable de rémunérer les hommes qui abandonnent leur travail pour se consacrer à un service public* ».

Et le 22 décembre 1870, après la démission du Commandant de la Compagnie, le Capitaine David LATTES prendra la direction des sapeurs pompiers niçois. Je consacrerai, certainement, l'un de mes prochains articles à cet homme d'engagement au parcours peu ordinaire qui après avoir démissionné sera rappelé par pétition de ses hommes auprès du Maire.

1875, le matériel est complété par l'achat d'une nouvelle pompe et d'un avant-train « *pour porter 8 hommes et remorquer une pompe avec double banquette à galerie en fer et grand coffre en chêne* », sont aussi livrés : une pompe foulante de petit modèle, une échelle à coulisse de 13 mètres et un fourgon « *pour contenir le matériel, soit échelles, cordages, sacs de sauvetage, pelles et à banquette pour transporter un certain nombre d'hommes lorsqu'il faut aller à la campagne pour accélérer les secours et pouvant se traîner à bras lorsque la distance est minime ou dans l'intérieur de la ville* ».

Puis en 1879, seront acquis quatre extincteurs et en 1880, le Maire Alfred BORRIGLIONE exposera au Conseil Municipal que l'achat de 3 nouvelles pompes et de divers matériels se justifie « *l'extension toujours croissante de la Ville nécessite l'augmentation du matériel actuel du service des Pompiers. Ce matériel, d'ailleurs, se détériore journellement et il est prudent d'avoir en réserve un matériel de rechange* ». Dans la même délibération, le Maire décidera « *de surseoir à l'acquisition de l'échelle de sauvetage, jusqu'à ce que l'expérience ait démontré l'avantage que l'on peut retirer de cet appareil* ». L'achat de la « première grande échelle niçoise était reporté...

Un imposant rapport du Capitaine LATTES, le 14 mai 1881 dresse le récapitulatif du matériel alors en service et en état de marche : ***5 pompes à bras, une petite pompe brouette, un appareil pour feu de cave, quatre extincteurs, une échelle à coulisse, 300 seaux, 23 haches, 8 tridents, 9 pelles, un chariot, 224 mètres de garniture toile, 96 mètres de garniture cuir, 5 bonbonnes acide composé pour extinction des feux alcooliques.*** ( NB : la « garniture » était le nom donné au tuyau).

Ce rapport conduira la municipalité à acquérir par délibération du 18 juin 1881, deux nouvelles pompes à bras et à créer le 26 octobre de la même année **deux nouveaux postes de pompiers** : place GARIBALDI et place GRIMALDI car « *si un incendie se déclarait aux environs de la Ville, il serait difficile d'arriver, avec les pompes, en temps utile, à cause de la distance qui séparerait le lieu du sinistre et le corps de garde actuel* ».

La jetée promenade brûlera en avril 1883 puis « s'embrasera » la Compagnie de Sapeurs Pompiers qui sera dissoute par Jules GREVY, Président de la République le 3 mars 1885. Après réorganisation du Corps le 13 août 1886 et la nomination du Lieutenant François Emmanuel LAMBERT comme Chef de la subdivision, bien peu d'acquisition... Mais fait notable, le téléphone reliera les deux postes au poste central en 1893 juste avant que le poste de la rue Grimaldi ne migre vers la rue Pertinax en raison de l'extension de la ville.

1899... 17 avril. La municipalité traite avec la maison GUGUMUS de Nancy de l'achat pour 3510 francs « *d'une échelle brevetée de 20 mètres de longueur et, en tous points, conforme à celles qui sont actuellement en service au Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris* ». Puis germera l'idée, le 24 juillet de voir à Nice une ... Pompe à vapeur, il est vrai que l'incendie des docks du port n'a pas du être étranger à cette idée...

## DEBUT XXème SIECLE :

Elle devait être fort belle, avec ses cuivres rutilants et son siège rouge frappé latéralement du blason niçois, cette pompe à vapeur acquise pour 16795 francs auprès de la société WEYHER & RICHEMOND par délibération du 6 avril 1900 et qui permettait des débits d'eau considérables en comparaison de nos pompes à bras mues par la force des hommes. Bien sûr pour tirer cette lourde machine la ville décidera de la location de deux chevaux...

Cet achat sera suivi le 13 juin par la commande d'un avant train permettant un remorquage plus aisé de l'échelle et de quatre ventilateurs hydrauliques pour permettre *« aux hommes de reconnaître efficacement un feu lorsque la fumée empêche d'arriver jusqu'au foyer d'incendie »*.

Puis en 1901 sera mis en service le premier véhicule à moteur... un ... quadricycle qui allait changer la vie de nos pompiers... *« lorsqu'un incendie se déclare sur un point éloigné, on est obligé pour permettre le transport rapide des hommes et des pompes de requérir des voitures de place et au retour, les hommes harassés de fatigue, sont obligés, la plupart des fois, de ramener eux-mêmes leur matériel à tir de bras. Au point de vue économique et dans l'intérêt des hommes de la Compagnie et du public, cette situation ne saurait se prolonger. Aussi les Officiers ont-ils été d'avis de faire l'acquisition d'un quadricycle à pétrole capable de recevoir une bobine de dévidoir, de traîner une carriole de dévidoir ou une pompe et de transporter 4 hommes »*.

Enfin le 10 juin 1910 viendra la location de deux chevaux supplémentaires pour pouvoir acheminer simultanément vers les sinistres : pompes à bras, pompe à vapeur et échelle...

Le Capitaine VIRELLO, à la tête d'un corps composé de 4 Officiers, 7 Sous-Officiers et 93 Caporaux et Sapeurs veille sur la sécurité d'une ville de 134 232 habitants.

Quatre années plus tard allait éclater le premier conflit mondial qui décimera les Corps de pompiers de notre pays... Et verra même réquisitionner les ... Tenues pour habiller nos soldats.

Voici donc, au travers de l'histoire des pompiers de cette ville, passé en revue un siècle de matériel de lutte qui nous a conduit du seau de bois au moteur à explosion...

Et comment ne pas rester songeur sur notre patrimoine disparu lorsqu'il est loisible de découvrir le contenu de la vente aux enchères du 26 septembre 1901, qui concernait le *vieux matériel et effets de la compagnie des sapeurs pompiers de Nice* :

*3 pompes à bras dont une sur chariot à 4 roues, 234 casques de l'ancien modèle, 89 schakos, 115 plumets, 107 gibernes vernies, 4 tenues de tambour, 4 tenues de sapeur porte hache...*

Quelle richesse à valeur d'exemple possèderions nous là... Si nous avions pu conserver un petit bout de ... ce pan d'histoire...

Alors rêvons un peu, en regardant le cliché ci-après... Imaginons notre pompe à vapeur dévalant les rues pavées de notre ville crachant ses volutes de fumée dans le vacarme des sabots des chevaux lancés au galop et des roues cerclées de fer crissant sur la pierre sous l'œil médusé des passants.

Image, aujourd'hui d'un autre temps, mais qui symbolise, au travers du progrès, la volonté des hommes de combattre au mieux le fléau.

**Alain BERTOLO**

Juillet 2006

